

INSCRIPTION en LICENCE de LINGUISTIQUE INFORMATIQUE

Année Universitaire 2003-2004

Option Linguistique Générale¹

Option Linguistique Anglaise¹

NOM PRÉNOM

Date de naissance

Année d'obtention du Baccalauréat ou équivalence

Série Mention

Liste complète des diplômes obtenus après le baccalauréat

Année	Diplôme	Université	Mention

Activités professionnelles exercées :

Avez-vous déjà des connaissances dans le domaine de l'informatique ? de la linguistique ?

Si oui, précisez :

Langue maternelle et autres langues pratiquées :

La sélection se fait sur dossier, avec éventuellement un entretien (téléphonique ou direct). Le dossier comporte le présent document, dûment rempli, et un dossier proprement dit à demander au service de scolarité de l'université de Paris 7, bureau des dispenses (bureau 14), pyramide de la scolarité.

Les dossiers complets doivent être remis au bureau des dispenses, au plus tard :

- le 30 juin pour la session de juillet
- le 15 septembre pour la session de septembre

Il n'y a pas d'admission directe en maîtrise, sauf quelques exceptions qui concernent essentiellement les étudiants ayant déjà suivi une licence de science du langage option TAL. Ils peuvent être autorisés à entrer directement en maîtrise après passage d'un examen d'algorithmique, organisé chaque année en septembre (renseignements au secrétariat de l'UFRL).

Aucun prérequis n'est demandé, ni en linguistique, ni en informatique. Les étudiants ayant déjà validé des enseignements de linguistique ou d'informatique de niveau licence peuvent obtenir sous certaines conditions des équivalences. Ces équivalences (dispenses, validations d'acquis) pourront être accordées après entretien avec le responsable, *avant les inscriptions pédagogiques*.

¹Merci de préciser l'option choisie. Les dossiers incomplets ne seront pas considérés.